



Communauté de Communes

La Ferté-St Michel

Journal Communautaire n°6

**Joyeuses
Fêtes !**



www.laferte-stmichel.fr / www.saint-michel-des-andaines.fr



■ Editorial

MERCI À LA CDC LA FERTÉ/ST-MICHEL

La CDC La Ferté/St-Michel a vu le jour le 1^{er} janvier 2013. Constatant les difficultés de fonctionnement de la coopération intercommunale sur notre territoire, M. le Préfet exerçant à cette époque nous a proposé la création de cette CDC atypique.

Je tiens particulièrement à remercier Sylvain JARRY, Maire de St-Michel-des-Andaines, et tous les élus St-Michelois. Élus d'une commune de 300 habitants, ils se sont impliqués dans la gestion d'un pôle urbain de 6 000 habitants, gérant des services à disposition d'un bassin de vie de plus de 20 000 habitants.

Dès sa création, nous avons mis en place un mode de gouvernance renforçant l'esprit communautaire, avec des commissions, un travail en équipe, respectueux des compétences, du dynamisme et de la disponibilité de chacun, pour parvenir à un consensus le plus large possible.

Dans la gestion et l'animation d'une collectivité comme la nôtre, de nombreuses opportunités ou des nouvelles idées germent : on prend alors le temps de les mettre sur la table, nous échangeons pour faire les choix les plus opportuns et apporter une cohérence à l'ensemble.

Grâce à la sérénité retrouvée, dans un contexte local difficile, nous pouvons être fiers du travail accompli :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui commencera en septembre 2017.
- Installation de l'entreprise MANUVIT, centre de télétravail et vente de locaux et terrains confortant ainsi l'activité de plusieurs entreprises.
- Mise en service de la nouvelle médiathèque au sein du centre culturel du Grand Turc.
- Développement du Centre Socio Culturel Fertois avec en particulier les jardins partagés.
- Rénovation de la salle des Noisetiers pour les arts martiaux.
- Soutien actif au CHIC des Andaines, pour pérenniser les urgences, assurer dans de bonnes

conditions le regroupement avec Vire et Flers, intégrer la résidence du Val Vert dans la « filière gériatrique ».

- Nouvelle signalétique directionnelle de la ville.
- Réfection du pourtour du plan d'eau, et développement des activités.
- Rénovation de la tour 16 pour le Foyer des Jeunes Travailleurs, qui sera livré début 2018.
- Le projet de voie verte Briouze/La Ferté/Bagnoles est relancé.

Cette liste n'est pas exhaustive. La CDC La Ferté/St-Michel nous a ouvert des nouvelles perspectives et des nouvelles marges de manœuvre pour faire aboutir des projets ayant pris du retard ces dernières années. Je remercie à nouveau sincèrement les élus et les services qui, dans le cadre de cette CDC que l'on savait transitoire, ont œuvré à son succès.

Une page se tourne désormais. Avec la commune déléguée d'Antoigny et plusieurs autres communes de notre bassin de vie, nous rejoignons Flers Agglo au 1^{er} janvier 2017. Dans le même temps, St-Michel-des-Andaines a rejoint la commune nouvelle de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie.

Du fait de la réforme des collectivités territoriales et de l'importance économique de La Ferté-Macé, il est indispensable de rejoindre une intercommunalité forte dont la vocation consistera à organiser le territoire au profit de son développement, dans le respect des différences.

Nous participerons donc activement à la construction d'un projet global conciliant l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

C'est un beau projet au service de nos citoyens. Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce. ■

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes
La Ferté/St-Michel

■ Sommaire

P.1	» Editorial
P.2-3	» Actualités
P.4-5	» Vie locale
P.6-7	» Culture / Loisirs
P.8	» Éducation
P.9	» Patrimoine
P.10-11	» Infos pratiques / Tribune opposition / Idées de Sorties
P.12	» Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN
Service Développement Économique et Communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services, les adjoints et les élus communautaires.

CRÉDITS PHOTOS :

Le service communication, M. Louvel, AP Flambeau, C. Lamy, Flers-triathlons, all'opéra, Le Publicateur Libre, les associations et les services de la ville et de la CDC.
Photo de couverture : Fotolia@ecco.

Dépôt légal à parution
Tirage à 3 700 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :
Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.

NOUS AVONS CHOISI UNE ÉDITION ENTIÈREMENT EN COULEUR MAIS AVEC UN GRAMMAGE PLUS LÉGER.
LE COÛT DE VOTRE JOURNAL N'A PAS AUGMENTÉ.



Lettre de M. Christian Clément

Vice-Président de la CDC La Ferté/St-Michel

Mesdames et messieurs les habitants de la Communauté de Communes La Ferté/St-Michel, mesdames et messieurs les agents, chers collègues élus,

Vous m'avez confié en 2013 la charge de m'investir dans la voirie, les espaces verts, l'éclairage public et les cours d'eau.

Nous avons souhaité mettre en place des « programmes », qui permettent de nous engager sur la durée et dans la cohérence, grâce à la planification et à la traçabilité : valorisation de la base de loisirs, inventaire de la voirie urbaine, renouvellement de la signalétique directionnelle, entretien de l'éclairage public, restauration des cours d'eau la Gourbe, Vée et Maure.

Le respect de la réglementation sur la maîtrise de la végétation au regard des voies publiques et sur l'utilisation des produits phytosanitaires a été exigé, tant au sein de nos services que vis-à-vis des riverains de la voirie publique.

Nous avons voulu tendre vers des économies en moyens financiers en rationalisant les travaux de voirie et en valorisant les équipes sur des travaux d'investissement.

J'espère avoir été à l'écoute des administrés et contribuables, des personnels des services techniques, de mes collègues vice-présidents à la CDC et adjoints de la ville.

Je quitte cette éphémère collectivité avec le sentiment du devoir accompli, mais également dans la frustration de n'avoir pas pu m'impliquer plus énergiquement sur certaines thématiques qui me sont chères, telles que la transition énergétique, dont je me réjouis qu'elle trouvera une place centrale dans les actions de la municipalité fertoise, au vu des récents engagements obtenus.

Je quitte cette CDC pour un saut de puce vers la collectivité de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, dont les enjeux sont différents de ceux de La Ferté-Macé, mais totalement complémentaires.

J'aspire du fond du cœur et dans l'intérêt de notre bassin de vie local que ces deux collectivités multiplient les actions de coopération et de partenariat, dans une perspective de se retrouver à moyen terme au sein d'une grande intercommunalité du pays du Bocage qui pèsera aux yeux de la région Normandie.

Je clôturerai ces adieux à la CDC en réitérant mes chaleureux remerciements à quelques personnes clé qui, par leur présence active, leurs conseils ou leurs grandes qualités humaines, m'ont permis un réel épanouissement dans ces fonctions ainsi que la concrétisation de bon nombre d'initiatives.

Merci à Jacques Dalmont et à Sylvain Jarry, qui ont permis mon élection à ce poste,

Merci à Yvon Frémont et à Noëlle Poirier, infatigables chevilles ouvrières au sein des Services Techniques, et omniprésents à mes côtés,

Merci à Joël Monthulé, Olivier Barbey, Jean-François Belliard, auprès desquels j'ai beaucoup appris.

Merci à tous les élus du Conseil communautaire, du Conseil Municipal de La Ferté-Macé, et à l'ensemble des agents de la CDC. ■

actualités



Flers agglo

Du statut de Communauté de Communes à Communauté d'Agglomération. Un axe urbain Flers/La Ferté au sein de Flers Agglo, pour dynamiser le pays du bocage.

Le 21 mars 2016, la commission départementale de coopération intercommunale a validé les nouveaux périmètres des intercommunalités. Le nombre des communautés de commune de l'Orne est divisé par 2 en passant de 29 à 15. C'est dans ce cadre que Madame Le Préfet a acté par arrêté, notre adhésion à Flers Agglo au 1^{er} janvier 2017. Les communes de Briouze, Athis et Les Monts-d'Andaines sont également dans la même démarche. **Nous allons donc maintenant assurer notre avenir au sein d'une communauté d'agglomération de 54 478 habitants.** C'est une très bonne chose.

Les réunions de travail engagées depuis le printemps sur la base des statuts existants de Flers Agglo, sont claires. Les principes fondateurs sont les suivants :

- Les compétences transférées obligatoirement par la loi doivent l'être intégralement, sans ambiguïté.
- Les équipements structurants rayonnent sur un territoire élargi. Ils ont donc vocation à être gérés et financés par l'agglomération.
- Les compétences de proximité doivent être maintenues au niveau de la commune.
- Les services supports (direction générale, finances, ressources humaines) doivent être en partie mutualisés pour renforcer la capacité d'expertise, optimiser les moyens, et renforcer l'axe urbain Flers/La Ferté au service de l'ensemble du territoire.

L'organisation qui va se mettre en place dès le 1^{er} janvier prochain découle donc de ces orientations :

Sont transférés à l'agglomération, tant pour l'équipement que pour le fonctionnement et le personnel :

- la Maison de la Petite Enfance,
- le Centre Culturel du Grand Turc,
- le Pôle de Santé (PSLA),
- la Maison des Services Publics,
- l'aire des gens du voyage,
- le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT),
- le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Sont transférés à l'agglomération, avec des modalités adaptées :

- Le développement économique : une antenne du service de l'agglomération sera créée à La Ferté-Macé.
- L'aménagement du territoire, l'urbanisme : le PLUI couvrira l'ensemble des 42 communes. Les demandes de permis de construire, ou d'autorisation de travaux seront toujours déposées à la mairie de La Ferté et d'Antoigny. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPHA) sera opérationnelle dès septembre 2017.

• Le tourisme s'appuiera sur l'office de tourisme, la subvention de fonctionnement étant versée par l'agglomération.

- Les transports et la mobilité : le transport à la demande solidaire, mis en place par le CCAS en partenariat avec l'association des familles servira de base au développement de l'aide à la mobilité.
- L'eau et l'assainissement : sans dogmatisme, une étude déterminera si le service devra être géré en régie ou devra faire l'objet d'un nouvel appel d'offre. L'entretien du réseau devra, dans tous les cas être assuré par des techniciens présents sur La Ferté-Macé.

- Les déchets ménagers continueront à être gérés par le SIRTOM Flers/Condé, mais c'est l'agglomération qui sera adhérente.
- Le plan d'eau pour sa caractéristique milieu aquatique. L'animation et les locations restant gérées par La Ferté-Macé.

Restent de la compétence ville :

- La voirie redeviendra en gestion communale, mais certaines entrées de ville pourraient être prises en charge par l'agglomération. C'est le cas en particulier de la route d'Argentan avec l'entrée du CHIC des Andaines et de la zone Beauregard.
- L'aménagement urbain du bourg d'Antoigny.
- Les écoles.
- Les équipements sportifs.
- Le centre socioculturel fertois. Les Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs) recevront une subvention de l'agglomération.

Participations financières prises en charge par l'agglomération :

- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
- Pays du Bocage : partenaire privilégié pour contractualiser avec la région et l'Europe.
- Mission locale en charge de l'insertion des jeunes de moins de 25 ans.
- Centre aquatique de la CDC du Pays fertois, participation aux frais de fonctionnement.

Tous ces transferts de compétences se feront dans des conditions financières à l'euro près, à partir du calcul des charges et des recettes de chaque service transféré.

Cette adhésion à Flers Agglo nous permettra sans aucun doute de relancer des dossiers pour lesquels les moyens d'une ville de 6 000 habitants sont trop limités. C'est particulièrement vrai en matière de développement économique et d'urbanisme. ■



La CDC La Ferté/St-Michel

Une aventure de 4 ans, qui pour nous ST-MICHELOIS n'était pas acquise d'avance. Dans la presse, nous pouvions lire « le mariage de la carpe et du lapin !!!!), d'autres nous prévoyaient des conflits ingérables ou de se faire purement et simplement avalés sans avoir à dire son mot !!!!

En fait, rien de tout cela ne s'est passé, dès le départ l'entente, la solidarité, la convivialité, l'étude des dossiers, la participation à toutes les commissions, les échanges et nos remarques ont été prises en compte.

Notre devise était de gérer nos différences entre nous,

jamais dans la presse, ne jamais parler politique et c'est la leçon à tirer de la réussite de ces années.

De ces 4 années, je ne retiendrai que du positif, en premier c'est l'écoute qui nous a été attribuée aussi bien aux réunions de communauté qu'aux différentes commissions. Ensuite c'est le sentiment d'avoir fait quelques réalisations pour notre territoire si compliqué politiquement.

Regrets, oui il y en a quelques-uns, le principal pour moi c'est de n'avoir pu

« De ces 4 années, je ne retiendrai que du positif... »

suffisamment convaincre pour une grande commune nouvelle, BAGNOLES/LA FERTÉ-MACÉ/ST-MICHEL tellement il y avait d'avantages et d'économies d'échelles... Mais, les volontés n'y étaient pas pour surmonter les difficultés qui nous attendaient pour un tel projet.

Maintenant, nos chemins vont se séparer vers des communautés de communes différentes. Il faut espérer des collaborations actives, sincères et profitables à tous pour le bien du territoire.

Merci du fond du cœur à vous tous, amis Fertois de ce chemin parcouru ensemble, à Jacques bien sûr et à vous tous élus de tous bords.

Sylvain Jarry, Maire délégué de Saint-Michel-des-Andaines/Bagnoles-de-l'Orne-Normandie. ■

TPECV - Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Le 3 novembre dernier, le maire Jacques DALMONT a été invité, par Ségolène ROYAL, ministre de l'Environnement, de l'Énergie, et de la Mer, pour signer la convention de financement.

Le programme des « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » lancé à l'automne 2014, vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à atténuer les effets du changement climatique, et faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans.

La CDC La Ferté/Saint-Michel est la première intercommunalité ornaise, au sein du territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine, à s'engager dans une démarche de transition énergétique au sens de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires en transition énergétique en Basse-Normandie », accompagnée dans sa démarche par le Parc Normandie-Maine.

► SIX ACTIONS ONT ÉTÉ RETENUES

1/ Aménagements cyclables sur des axes déterminants du territoire de la CDC :

- sur la rue Félix Desaunay qui dessert de nombreux établissements scolaires,
- sur le boulevard de la Forêt d'Andaine qui dessert des commerces et la base de loisirs,
- route d'Argentan au niveau de la sortie de l'hôpital.

2/ Mise en place d'une centrale de mobilité et transports à la demande.

Il s'agit de créer un lieu regroupant trois services :

- un atelier de réparation de vélos,
- une coordination des Transports collectifs et À la Demande (TAD) ;
- une mise à disposition de vélos et scooters électriques.

3/ Aménagement d'une aire de covoiturage, route de Flers.

4/ Acquisition de vélos à assistance électrique et de scooters électriques.

Ces équipements seront mis à la disposition des habitants du territoire ne disposant pas de moyen de loco-

motion ou souhaitant opter pour un mode de déplacement économique et peu polluant. Les jeunes, futurs résidents du Foyer des Jeunes Travailleurs, seront particulièrement intéressés.

5/ Modernisation d'une partie du réseau d'éclairage public.

La CDC s'est distinguée au niveau régional pour avoir procédé à l'extinction de l'éclairage public de 23 h 30 à 6 h dans certains secteurs. **Une baisse des consommations d'électricité de 49 % est enregistrée.** Les économies financières engendrées permettent de financer une partie du remplacement des installations vétustes, les financements TEPCV sollicités offrent la possibilité de donner un coup d'accélérateur à cette modernisation de l'éclairage public

6/ Extension des jardins partagés mis en œuvre par les habitants pour favoriser la biodiversité et le lien social.

Initié au printemps 2015 par l'association l'Etape (réinsertion sociale) dans le cadre d'un dispositif « Réussir » financé par la Région Normandie, le jardin partagé « le Pré Vert » a vu le jour au sein du quartier Jacques Prévert. Douze stagiaires ont participé à ce projet, et à l'issue du stage de 3 mois la CDC a repris la coordination. Des habitants du quartier s'investissent et se regroupent chaque semaine pour s'occuper du jardin et organiser des ateliers qui s'articulent autour du potager.

Le but est de faire profiter les habitants du quartier des produits récoltés qui peuvent être cueillis tout au long de l'année. Au-delà de l'activité générée autour du potager, il y a une réelle volonté de fédérer les motivations, la participation, la création, le bien-vivre au sein de son quartier.

Au vu de l'intérêt généré pour le « Pré Vert », le centre socioculturel coordinateur va étendre ces jardins partagés au sein du quartier, voire sur certains espaces publics du centre-ville.

Le montant de ces actions s'élève à 458 000 €.

La subvention obtenue est de 360 000 €. Ces projets pouvant être réalisés sur les 3 années qui viennent, le budget communal ne sera mobilisé qu'à hauteur de 40 000 € maximum par an.

Dans un cadre budgétaire contraint, c'est une opportunité, de mettre en œuvre des projets attendus par tous, et d'offrir de l'activité pour nos entreprises locales. ■



Le Maire, Jacques Dalmont et Monsieur Ponchon, directeur du Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines avaient convié les résidents à une réunion d'information sur le transfert de gestion de la résidence du Val Vert à compter du 1^{er} janvier 2017.

La résidence-autonomie du Val Vert pourra ainsi s'adapter aux nouveaux besoins exprimés par les résidents et leurs familles et offrir un parcours santé sécurisé, tout en restant une résidence logements. Les résidents sont autonomes comme chez eux.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) actuel gestionnaire, restera représenté au sein du futur Conseil de Vie et le personnel sera intégré à celui du CHIC des Andaines, assurant ainsi la continuité du service. De même, le restaurant municipal, reconnu pour la qualité de ses menus, continuera à assurer les repas.

Le Val Vert va pouvoir prendre toute sa place dans la filière gériatrique du bocage sud. Le bénéfice est double pour notre territoire : une structure pour personnes autonomes consolidée et le CHIC des Andaines conforté dans son rôle pivot de la filière gériatrique. ■



► Le centre de Télétravail inauguré

Le centre de télétravail a été inauguré le jeudi 27 octobre en présence notamment de M. Jacques Dalmont, Président de la CDC La Ferté/St-Michel ; de Mme David, Préfet de l'Orne ; de M. Pueyo, Député de l'Orne ; de M. Deniaud Vice-Président du Conseil Régional de Normandie, de Mme Meunier, Conseillère Régionale de Normandie ; de M. Blouet, Collado et Mme Viarmé, Conseillers Départementaux.

La concrétisation de ce projet est l'aboutissement d'une politique locale volontariste en faveur du développement et du renforcement du numérique sur le territoire.

Il a pour but de contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire, de dynamiser le tissu d'activités, de favoriser le développement des entreprises qui utilisent les technologies de l'information et de la communication, de développer la formation et la téléformation.

Le Centre de Télétravail est conçu pour accueillir les salariés d'entreprises éloignées, les travailleurs mobiles et indépendants dans un environnement professionnel. Il est équipé de deux bureaux indépendants et d'une salle de visioconférence pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes. Celle-ci permet d'échanger simultanément jusqu'à huit salles virtuelles. Accès sécurisé au wifi haut débit avec une utilisation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le coût HT des investissements de ce centre de télétravail s'élève à 111 349,24 €.

Cet équipement a reçu le soutien financier de différents partenaires :

L'État au titre de la DETR :	26 937,00 €
La Région Normandie :	25 083,60 €
Les Fonds Européens au titre du FEDER :	13 545,15 €
L'État au titre d'une subvention parlementaire :	10 000,00 € (alloquée par Madame Le Sénateur Nathalie GOULET).

La Communauté de Communes a autofinancé ce projet à hauteur de 35 783,49 €.

Renseignements : Service Développement Économique et Communication, Tél. : 02 33 14 14 44 ou sur le site www.laferte-stmichel.fr ■

► Projet de Voie Verte

Briouze/La Ferté-Macé/Bagnoles-de-l'Orne-Normandie :

La détermination des élus porte ses fruits !

Depuis plusieurs années notre collectivité avec l'appui d'autres élus locaux portent le projet de voie verte entre Briouze et Bagnoles-de-l'Orne. Il y a deux ans le Département devenait propriétaire de la quasi-totalité des 22 km de l'ancienne voie ferrée.

Après plusieurs hypothèses, le département en accord avec les collectivités a défini et arrêté une politique ambitieuse pour développer un réseau cohérent de voies vertes dans l'Orne qu'il a par ailleurs inscrite dans son Schéma Départemental du Tourisme. Cette volonté s'est concrétisée dans une délibération en date du 2 décembre 2016 dans laquelle il a décidé de porter cette stratégie à l'échelle de l'Orne.

À l'avenir le Département assurera la maîtrise d'ouvrage directe des travaux d'aménagement et d'entretien des voies vertes. Les communes et EPCI (CDC...) seront associés à la définition et à la réalisation du projet. Cela donnera ainsi une cohérence départementale dans la gestion, l'animation, la promotion et la communication de ces équipements.

S'agissant de la voie verte « Briouze/La Ferté/Bagnoles », l'appel d'offres pour la vente de l'acier est lancé. Les études et les premiers travaux commenceront au 1^{er} semestre 2017.

La pratique du vélo et l'usage des voies vertes correspondent à une véritable demande de la population. Gratuite et ouverte à tous, notre voie verte permettra de pratiquer une activité physique ou un sport en toute sécurité, seul ou en famille et d'accueillir les nombreux touristes qui passent à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie ou qui empruntent déjà la Véloscénie. Il sera possible de créer un projet de développement local, capable de relier les collectivités entre elles. Les enjeux touristiques et économiques sont forts, les retombées sont significatives et porteuses d'une image positive de notre territoire. ■

► Transfert de l'activité du Val Vert

Le Foyer Résidence du Val Vert créé par la ville dans les années 80 offre une réponse adaptée aux personnes autonomes qui souhaitent intégrer une structure pour y trouver sécurité, convivialité, confort de vie, aide au quotidien... **Avec ses 52 logements, c'est un équipement important pour notre territoire.**

Toutefois, de par la nouvelle loi, la résidence du Val Vert est passée du statut de foyer logements à résidence autonomie. Du fait de l'accueil de résidents de plus en plus âgés, il est désormais nécessaire d'avoir un accompagnement médico-social. C'est dans ce cadre que le rapprochement avec le CHIC des Andaines a été envisagé.

Après deux années d'études, et avec l'accord des organismes de tutelle : ARS (Agence Régionale de Santé) et CD 61 (Conseil Départemental), la collectivité transfère, à compter du 1^{er} janvier 2017, la gestion et l'équipement au CHIC des Andaines par le biais d'une cession de l'ensemble de l'équipement.

■ Plan de circulation

La réunion publique du 19 octobre a permis de présenter plusieurs projets d'aménagements de voirie concernant :

- L'accès au centre-ville le jeudi, jour du marché hebdomadaire : les véhicules arrivant rue de La Barre pourront emprunter la rue du Dr Poulain et accéder devant la Mairie et ainsi rejoindre les rues aux Cordiers ou Fossés St-Denis.
- L'amélioration de la sécurité et du stationnement : Dispositifs de ralentissement rue du Val Vert. Mise en sens unique de l'îlot rue de la Victoire / rue Saint-Denis permettant une amélioration du stationnement par un gain de 27 places supplémentaires.
- L'installation de bornes de rechargement des véhicules électriques sur les parkings de la place St-Denis et de la place de Neustadt.
- La proposition de mise en sens unique de la rue Martin Luther King ainsi que la réorganisation de ses places de stationnement et des bacs de gestion des déchets est en cours de réflexion. ■



■ Jardin du souvenir à Antoigny.

Courant novembre, un jardin du souvenir a été mis en place dans le cimetière de la commune historique d'Antoigny.

Ce jardin du souvenir permet d'accueillir les cendres de défunt ayant choisi d'être incinérés. Les familles ont le choix de déposer les cendres autour de la flamme ou de disposer d'une cave urne.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie d'Antoigny. Lundi et jeudi de 17 h à 19 h.
Tél. : 02 33 37 14 91. ■

■ Les jardins partagés dits « Le Pré Vert »

Au printemps, on vous annonçait la création d'un jardin potager au quartier « Jacques Prévert ».

Modeste il est vrai, il ne manque pas de charme cependant et bien entretenu par les habitants cet été, il a donné une « première récolte » : radis, betteraves rouges, salades, rhubarbe qui ont pu être partagés par des habitants.



Forts de ce succès, nous allons (habitants accompagnés par le Centre socioculturel) faire évoluer le projet. C'est pourquoi, à proximité, nous préparons une grande rosace qui sera ensemencée dans quelques mois. Ce terrain enrichi par des apports successifs « en lasagnes » au cours de l'hiver, sera prêt pour accueillir à son tour légumes et fleurs, le printemps venu. Avec cet esthétique, nous essayons d'associer l'utile à l'agréable. Nous allons aussi prochainement installer des récupérateurs d'eau au pied de quelques immeubles en prévision des arrosages futurs. Il faut anticiper : un beau jardin a besoin d'eau.

Chaque jeudi en début d'après-midi, nous faisons le point et travaillons suivant les besoins, la météo et selon le calendrier... Nous prévoyons aussi de faire progresser le fleurissement.

Les jardins représentent beaucoup de vertus : consommer local, bio, mais aussi se réaliser manuellement, échanger des savoirs, se rendre utiles... créer du lien. ■

« Utiliser toutes nos capacités fait de nous des êtres plus libres »
dit Pierre Rabhi.

■ Signalétique

Certains panneaux sont pris en charge par le Département, les autres par la CDC. Ce renouvellement de la signalétique a été l'opportunité de jaloner le centre-ville, les parkings et les services (gendarmerie, médiathèque, pôle de santé...), qui souffraient d'un fléchage peu lisible et a également répondu à une demande insistante et récurrente des commerçants.

► POUR LES PANNEAUX DE POLICE (OU PANNEAUX DU CODE LA ROUTE).

Il en ressort que 40 % des panneaux sont vétustes et à remplacer, que 17 % sont à remplacer pour non-conformité avec la réglementation, et qu'un grand nombre sont à nettoyer. Plusieurs panneaux seront également à retirer ou à créer.

Le remplacement des panneaux a été évalué également à environ 140 000 € TTC et n'interviendra de façon progressive qu'à partir de 2018. ■

■ Affichage associatif

Les panneaux réservés à l'affichage associatif sont posés. Vous trouverez ces panneaux :

- Rue St Denis
- Rond-point de l'Avenue Coty et Bd Hamonic
- Base de Loisirs (parking)
- Rue de la Barre (Maison Bobot)
- Place de Neustadt (arrêt de bus)
- Parking d'Hautvie (entrée)
- Rue A. Lainé (parking)
- Place de la Gare (WC)
- Collège J. Brel
- Rond-point de Domfront/ Bagnoles
- Rue P. Neveu (accès Services Techniques)
- Stade G. Meillon. ■



■ Hommage à Michel Mary



Michel Mary nous a quittés en juin dernier. Homme engagé, homme de dialogue, il était très actif dans la vie locale et associative. Lors de l'hommage qui lui a été rendu le 18 juin, le maire, Jacques Dalmont a rappelé « ses qualités humaines, d'écoute, de conseil et de bienveillance ».

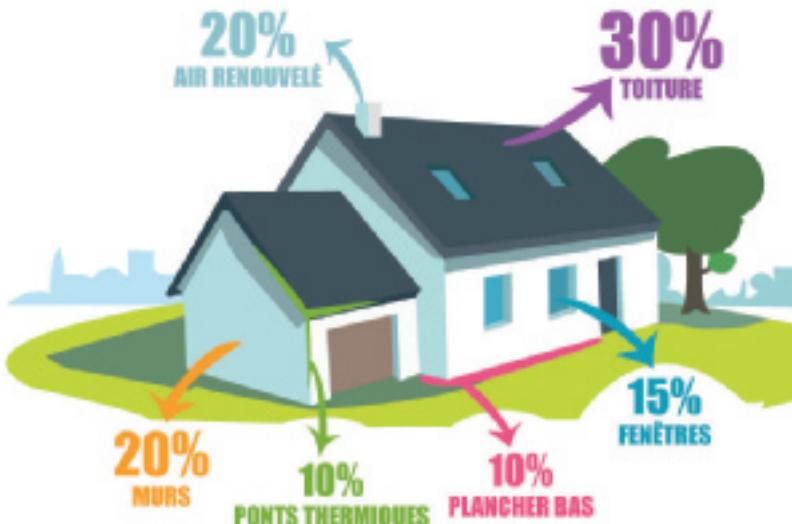
Il a exercé dans l'Éducation nationale et a terminé comme proviseur du lycée Flora Tristan et pendant 15 ans, il a été responsable de l'antenne de L'Université Inter-Âges. Il était aussi le Président de l'Association Départementale des Aides à Domicile de l'Orne.

Puis est venu le temps de l'engagement au service de la ville.

Tout d'abord, conseiller municipal de l'opposition de 2001 à 2005, il a été maire-adjoint en charge de la culture de 2008 à 2014 ; à ce titre, il a participé activement au projet d'aménagement de la nouvelle médiathèque. Le Maire a rappelé que « cette médiathèque et ce centre culturel du Grand Turc rénovés étaient à la hauteur de son implication et de ses initiatives ».

En 2014, il n'est pas reparti pour un nouveau mandat municipal, estimant qu'il fallait passer le relais mais il avait un autre projet, créer une association regroupant les jeux anciens, les musiques et les contes traditionnels. Une idée partagée avec son épouse Monique, bien connue comme musicienne et chef de chœur. ■





Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est à l'étude sur l'ensemble des 9 CDC du Pays du Bocage. Une OPAH est un puissant levier d'aide à l'engagement de travaux chez les particuliers, car une cellule d'accompagnement des projets est mise à disposition des habitants pour les informer et les aider à monter les dossiers d'optimisation des aides publiques.

L'OPAH étant une compétence de notre nouvelle Intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 et Flers Agglo ayant déjà une OPAH en cours, les services ont besoin de quelques mois supplémentaires pour harmoniser l'ensemble.

Si vos projets de rénovation sont urgents, il est d'ores et déjà possible de bénéficier des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ainsi que d'autres aides publiques CARSAT, Conseil Départemental...

Ces aides sont à destination des propriétaires occupants à faible niveau de revenus, et elles suivent 3 axes :

- Économies d'énergies.
- Aide au maintien à domicile des personnes âgées.
- Lutte contre les logements vétustes.

Pour vous renseigner,
obtenir un conseil technique,
une information fiscale...

Contactez l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui assure une permanence gratuite un jeudi par mois à La Ferté-Macé, Tél : 02 33 32 94 76.

Et à l'Espace Info Énergie à Alençon, Tél : 02 33 31 48 60.

Des nouvelles de l'OPAH

Exemple test des travaux réalisés sur un logement à La Ferté-Macé :

Travaux d'économie d'énergie et de maintien à domicile :

Un occupant, revenu fiscal de référence : 14 181 € (plafond de ressources très modestes)

- DESCRIPTION DU LOGEMENT

- Pavillon sur sous-sol année 1960-1970.
- Murs en parpaings avec doublage brique et vide sanitaire.
- Combles perdus isolés (laine de verre dégradée).
- Chaudière gaz naturel de 2002 avec production d'eau chaude sanitaire.
- VMC simple flux.
- Menuiseries en PVC double vitrage.
- Salle de bain avec baignoire, non adaptée à l'utilisation de l'occupant.
- Surface Habitable : 71 m².

État actuel :

Classe G - 461 kWhEP/m²/an
450 G

PROJET :

- Isolation des combles perdus en laine de roche soufflée,
remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation,
installation d'une VMC hygrorégulable de type E

Classe E - 294 kWhEP/m²/an
231 à 330 E
Gain énergétique : 36 %

DÉPENSES TTC

Travaux :	17 000 €
Financement	
• Subvention Anah 50 % (plafond de travaux : 20 000 €)	8 055 €
• Subvention état « Habiter Mieux » 10 %	1 000 €
• Subvention Caisse de retraite CARSAT	2 500 €
• Apport Personnel	4 834 €

TOTAL DE SUBVENTION : 11 555 €

soit 68 % des travaux
+ 900 € DE CRÉDIT D'IMPÔT

Terrains à vendre

La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel reconduit en 2017 l'offre promotionnelle à 15 € le m² pour les terrains situés à « La Barbère ». Les deux parcelles du chemin de Bât sont quant à elles, proposées à 10 € le m², tout comme la parcelle située à « La Perrière, Cour du Colonel Mazeline ».

Renseignements : Service Développement Économique et Communication, Tél. : 02 33 14 00 44. Mail : dec@lafertemace.fr www.laferte-stmichel.fr



Salle des Arts Martiaux

Depuis début septembre, la salle des arts martiaux, située rue des Noisetiers, a ouvert ses portes aux associations de judo, karaté, et ETAMV (École Traditionnelle d'Arts Martiaux Vietnamiens).

Cet équipement cofinancé par la Région (22,77 %), le Département (20 %), l'État (14,2 %), et par la Subvention Parlementaire (1,52 %), sera également mis à disposition des établissements scolaires.

Il représente un coût de 658 543 € H.T (part CDC : 41,51 %).

Aire de Camping-cars

Ce projet, prévu pour 2016, a été différé en 2017. Il sera finalisé pour le 1^{er} semestre.

D'une capacité de 16 emplacements, cette aire située près de la salle des 3 îles, avec accès automatisé proposera les services suivants :

- Stationnement,
- Vidange,
- Eau,
- Électricité,
- Wi-Fi.

Foyer Jeunes Travailleurs

La pose de la 1^{re} pierre a eu lieu le 27 octobre en présence de M. Jacques Dalmont, Président de la CDC La Ferté/St-Michel ; Mme David, Préfet de l'Orne ; de M. Pueyo, Député de l'Orne ; de M. Goasdoué, Député-Maire de

Flers ; de M. Deniaud Vice-Président du Conseil Régional de Normandie, de Mme Meunier, Conseillère Régionale de Normandie ; de M. Blouet, Collado et Mme Viarmé, Conseillers Départementaux ; des représentants de la

Caisse des Dépôts de Normandie et de la CAF de l'Orne. Les travaux ont débuté le 17 mai dernier et dureront 22 mois.





Bernard Chardon un artistique atypique

Bernard Chardon est né à La Ferté-Macé en 1927. Il commence à peindre à l'âge de 16 ans et n'a plus jamais quitté ses pinceaux depuis.

D'abord prêtre puis instituteur dans le Nord de la Mayenne pendant de nombreuses années, il reste à 88 ans un chercheur infatigable de la vérité des choses et des êtres.

Atypique de par son parcours de vie riche et varié, l'artiste l'est aussi dans sa manière d'appréhender l'art.

Pour lui « Peindre c'est d'abord se taire ». C'est un grand curieux, passionné, touche à tout, un peu chimiste et scientifique dans l'âme. Couleur, joie de vivre, vitalité sont ses maîtres mots et son art s'en ressent !

Réel coup de cœur, pas seulement artistique mais aussi humain, la Médiathèque La Grande Nouvelle, en partenariat avec le conseil départemental de l'Orne-médiathèque départementale de l'Orne, souhaite vous emmener à la découverte de cet homme original.

En janvier

- Bernard Chardon visite les Fables de La Fontaine : Exposition**

L'artiste s'est approprié les Fables et nous en propose une version personnelle.

Visible du 4 au 28 janvier.

Salle d'exposition Jacques Rousseau et salle Tintamare, Médiathèque La Grande Nouvelle.

Les mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

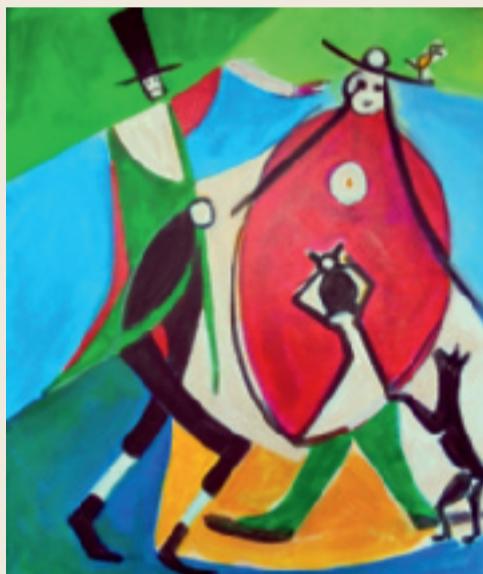
Vernissage en présence de l'artiste le samedi 7 Janvier à 16 h – Tout public.

- Petites oreilles, séance spéciale Bernard Chardon**

Samedi 7 Janvier à 11 h salle Tintamare – Dès 4 ans.

- Spectacle Les Fables de La Fontaine par Nathalie Leboucher**

Samedi 28 Janvier à 15 h 30. Centre Socioculturel – Dès 8 ans.



Découverte commentée des œuvres de Bernard Chardon au gré d'une déambulation. Mercredi 15 février à 14 h 30 – Tout public.

- Un film ça vous dit : Dans l'atelier de Bernard Chardon.**

Vendredi 17 février 16 h, salle Tintamare, Médiathèque la Grande Nouvelle – Tout public.

- En mars**

- L'artiste en plein travail**

Bernard Chardon s'approprie la médiathèque et nous livre sa vision du lieu. Samedi 4 mars 15 h, 1^{er} étage, Médiathèque.

- Rencontre avec l'artiste**

En toute convivialité, venez échanger avec notre artiste atypique pour tenter (qui sait ?) d'en savoir un peu plus sur ce drôle de personnage. Samedi 4 mars 16 h, salle Tintamare, Médiathèque la Grande Nouvelle – Tout public.

- Petites oreilles, séance spéciale Bernard Chardon**

Samedi 4 Février à 11 h salle Tintamare – Dès 4 ans.

- La médiathèque devient chapelle – Fabrication de vitraux en Window color par Élodie Baratte, médiatrice au musée Bernard Chardon.**

Mercredi 8 février entre 15 h et 16 h 30 – Médiathèque – Tout public.

- La médiathèque devient chapelle**

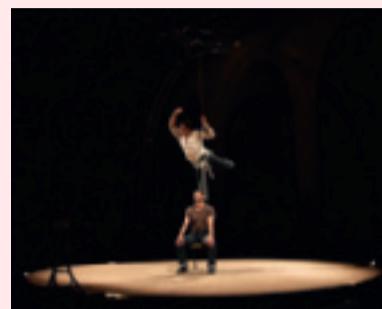
- Création de photophores avec le Centre de loisirs et Élodie Baratte, médiatrice au musée Bernard Chardon. Mercredi 15 février à 10 h. Réservé au centre de loisirs.

- Confection de Vitraux avec Élodie Baratte, Mercredi 15 février à 16 h, salle Tintamare, Médiathèque la Grande Nouvelle. Gratuit sur Inscription. Enfant 4-7 ans accompagnés.

- Visite de l'exposition Cirque par Élodie Baratte, médiatrice au musée Bernard Chardon.**

culture loisirs

Saison culturelle La Ferté-Macé spectacles



Soirée Cirque « Ensemble »

par la compagnie Jupon

Un spectacle digne d'une joute où se mêlent danse, acrobatie, humour, tendresse et piquant.

Mardi 24 janvier 20 h 30

Salle Guy Rossolini

Tout public à partir de 6 ans.

Soirée humour belge « L'atelier et les 3 petits cochons »

Deux spectacles avec d'abord une marionnette manipulatrice ensuite vous découvrirez l'histoire « déjantée » des 3 petits cochons.

Jeudi 9 février 20 h 30 – salle G. Philipe – tout public à partir de 8 ans.



Soirée Concert « Erwan PINARD » dans le cadre du Printemps de la chanson

Un spectateur à la sortie du concert :

« On dirait du Thiéfaine au début des phrases et du Bashung à la fin des phrases. »

Vendredi 24 mars 20 h 30

Salle G. Philipe

Tout public à partir de 10 ans.

Ces spectacles sont en partenariat avec l'Office Départemental de la culture service du Conseil Départemental de l'Orne.

Billetterie à la médiathèque ou sur www.laferte-stmichel.fr



Le Tour de Normandie arrive dans la ville

Le Tour de Normandie 2017 qui se déroulera du lundi 20 au dimanche 26 mars 2017 arrive à La Ferté-Macé

Vendredi 24 mars !

Le peloton composé de 24 équipes de 6 coureurs venus du monde entier va affronter un parcours sillonnant les cinq départements normands.

C'est de la commune de Bourg-Achard (Eure) que sera donné le grand départ de cette semaine de compétition sur un tracé qui s'annonce difficile.

« Nous avons tracé des étapes totalement inédites ; sur les 14 villes hôtes, 8 ne

l'étaient pas en 2016. Et pour celles qui y étaient, nous avons souhaité offrir de la nouveauté en changeant le tracé de l'étape, annonce Arnaud Anquetil qui s'attache à peaufiner l'organisation de cette 37^e édition longue de 1 093 km. »

En attendant que les coureurs arrivent, de nombreuses animations seront mises en place au niveau de la Base de Loisirs, lieu de départ de la 5^e étape.

Rendez-vous pour l'Étape 5 : Vendredi 24 mars :

La Ferté-Macé (61) – Bagnoles-de-l'Orne-Normandie (61) – 158,5 km.

Tout le détail sur www.tourdenormandiecycliste.fr

Au Centre Socioculturel Fertois

Nous entamons cette saison 2016/2017 avec une nouvelle directrice : Christelle Tribouillard. Elle vient de Bayeux où elle exerçait ces mêmes fonctions et arrive à La Ferté pour continuer l'élan insufflé à notre centre, poursuivre sa progression, son évolution et le faire rayonner sur notre territoire. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation. Nous en profitons pour remercier Laetitia Fontanier qui avait démarré et concrétisé ce projet lui donnant son premier envol, ses premiers engagements, lancé la dynamique.

En plus de ses missions normales d'accueil, d'accompagnement, de services, de ressources, le Centre Socioculturel Fertois offre aussi la possibilité aux enfants et adultes intéressés de pratiquer la musique, le chant, la danse, les arts plastiques, la poterie... Des professionnels artistiques par discipline, donnent des cours chaque semaine sur la ville.

Richard Berry : chef de chœur d'Olena (répétition le mardi de 19 h 30 à 21 h au Centre socioculturel).



Snejana Briard : cours individuels de piano (solfège et pratique) le vendredi pour enfants et adultes. Elle donne ses cours à la Résidence du Val Vert.

Marta Castellanos : cours de danse, jazz broadway street, fitness. Cours le jeudi de 17 h 15 à 21 h 15 avec successivement 4 groupes : (les 6-7 ans, les 8-10 ans ; les + de 11ans ; les adultes) au Centre Socioculturel Fertois.



Manuela Chevalier : éveil musical et chant. Mardi de 17 h à 19 h 30. 3 groupes suivant l'âge : les 4-6 ans ; les 7-10 ans ; les + de 10 ans à la salle n° 5 à la Maison Bobot.

Franck Karren : arts plastiques. Plusieurs créneaux le mercredi de 10 h 30 à 12 h : décobricolo adultes ; de 14 h à 15 h 30, dessin peinture enfants ; de 15 h 30 à 17 h décobricolo ados ; de 18 h 30 à 20 h dessin peinture adultes. Le jeudi de 18 h 30 à 20 h : dessin, peinture adultes. Les cours se déroulent rue du 14 Juillet.

Perrine Lemée : Poterie-modelage-céramique. Mercredi de 14 h 15 à 16 h 15 ados ; de 16 h 15 à 17 h 45 : enfants ; et de 18 h 30 à 20 h 30 : adultes : rue du 14 Juillet. Travail et fabrication d'objets utilitaires et décoratifs, d'œuvres artistiques selon la personnalité et le goût de chacun.



Éric Miller : cours de guitare, batterie, synthétiseur. Lundi de 17 h à 20 h. Mardi de 16 h à 20 h. Mercredi de 9 h à 18 h. Les cours ont lieu à la Résidence du Val Vert.



Pour tout renseignement et inscription, contacter le Centre Socioculturel Fertois : 14 rue Pasteur.
Tél. : 02 33 14 14 83. ■

Retour sur les animations de cet été

Surviv'orne

En dépit d'une météo très pluvieuse, les 2 et 3 juillet derniers, le SURVIV'ORNE a confirmé son succès avec 920 triathlètes inscrits. L'origine géographique des participants s'étendait au-dessus d'une ligne joignant Metz à Bordeaux. **Rendez-vous est donné les 1^{er} et 2 juillet 2017 pour la 5^e édition du SURVIV'ORNE**, ouverte à toutes les personnes licenciées ou non licenciées.

Activités multisports pendant les vacances



Des activités multisports ont été proposées du 1^{er} au 18 août. 50 jeunes, dont 10 filles, ont été accueillis pour un total de 198 inscriptions, avec une moyenne de 18 enfants par après-midi. Et pendant les vacances de la Toussaint, une quarantaine de jeunes de 10 à 14 ans ont également participé aux activités proposées en collaboration avec les animateurs du Basket Ball Fertois, du Handball Fertois et de la Jeunesse Fertoise Bagnoles.

Swin golf



L'Association du Swin Fertois a signé avec la Communauté de Communes de La Ferté-Macé/St-Michel une convention de location-gérance afin d'assumer l'exploitation de l'activité swin golf. L'entretien du terrain reste à la charge de la ville, tandis que les adhérents sont chargés des permanences d'accueil du public le week-end et les jours fériés. L'association ne vit que par le bénévolat de ses membres qui sont très impliqués et volontaires. Ils contribuent à la réussite grandissante de l'association. Cette activité accessible à tous et peu onéreuse peut se pratiquer entre amis et en famille. LASF propose un tarif unique que l'on soit habitant de CdC La Ferté/St-Michel ou non. Beaucoup de bons résultats tout au long de la saison, et des progrès importants sont à noter chez les nouveaux compétiteurs.

Centre Équestre de La Pèleras, des stages et randonnées

Durant l'été, ce sont environ 150 jeunes (à partir de 5 ans) qui ont participé aux stages proposés et encadrés par les monitrices.

Pour les vacances scolaires d'hiver, les inscriptions sont ouvertes. Stages de 5 jours : Du lundi 13 au vendredi 17 février – Du lundi 20 au vendredi 24 février. Des stages de 4 jours sont également proposés pour la Zone A.

Renseignements et inscriptions au Centre Équestre La Pèleras, Tél/répondeur : 02 33 38 29 83.

Moto cross

Venant des régions Normandie, Pays de Loire, Bretagne et Centre, les 170 coureurs engagés lors du 2^e moto-cross nocturne ont montré leurs talents sur un circuit de 1,2 km. Plusieurs champions étaient présents notamment Lucas Quenot, vice-champion, de France ou Dany Hellouin, huit fois champion de Normandie.

L'incendiaire

3 400 participants à cette journée sportive et festive. Organisée par les Sapeurs-pompiers, au profit des pupilles, les courses d'obstacles de l'Incendiaire ont connu une fois encore le succès. **Rendez-vous est fixé au 16 septembre 2017.** ■

Office de Tourisme La Ferté-Macé & sa région

Des nouveautés en 2016

L'année 2016 a vu quelques nouveautés au sein de l'Office de Tourisme de La Ferté-Macé et sa région. La première concerne la prise en charge du **Musée du Jouet**, dont la permanence est désormais assurée par l'OT, le mercredi de 14 h à 17 h, ainsi que le samedi de 9 h à 12 h et (pendant les vacances scolaires) le jeudi de 9 h à 12 h. À ce jour, pas moins de 521 personnes, dont 126 enfants ont franchi les portes du Musée depuis le 1^{er} avril.

La seconde nouveauté consiste en la **présentation d'expositions dans les locaux de l'Office de Tourisme**. Le baptême du feu a été assuré au mois de mars par notre artiste local Jean-Claude Fresnais, pour ouvrir la voie à « Patricia Dentelle » en septembre. Et comme cela marche bien, d'autres suivront.

Autres manifestations en 2016 :

Fête de la randonnée les 28 et 29 mai (avec la possibilité que cet événement soit reconduit en 2017). **La 7^e Journée Nature**, qui a été accueillie le 5 juin par la commune de Beauvain. Et comme à l'accoutumée, **les 42^{es} Journées**

Mycologiques, qui cette fois-ci, ont eu lieu du 15 au 17 octobre dans la commune des Monts-d'Andaine.

Les membres de l'OT ont également œuvré, en partenariat avec l'ensemble des Maires de La Ferté-Macé et des communes environnantes, à la **création d'un site web dédié notamment aux randonnées relatives à La Ferté-Macé et sa région**. Le descriptif de chaque randonnée pourra être retiré dans les mairies concernées, ainsi qu'à l'OT (où l'ensemble des randonnées sera mis à disposition). De même qu'il sera possible de télécharger chaque randonnée sur le site www.rando'bocagefertois.fr

L'Office de Tourisme de La Ferté-Macé et sa Région reste toujours à votre disposition pour faciliter votre séjour et vous aider à découvrir notre belle contrée.

Nous invitons les personnes intéressées par l'animation touristique dans notre région, à venir rejoindre l'équipe de bénévoles de l'Office de Tourisme de La Ferté-Macé et sa Région. ■



■ Accueil du Cirque MORALLES le cirque autrement

L'année scolaire 2016/2017 sera placée sous le signe du Cirque. Du 3 au 11 juin 2017, en partenariat notamment avec le Département, l'association Ciné-Ferté et les écoles notre collectivité aura la joie d'accueillir le Cirque MORALLES.

Bien connu des habitants du bocage les artistes du cirque de la « Famille MORALLES » assureront plusieurs représentations entre le 3 et le 11 juin 2017. Le chapiteau sera installé au stade Guy Rossolini à La Ferté-Macé. Nous y associerons les écoles, les établissements scolaires et les habitants.

Vous aurez le plaisir d'assister à leur toute nouvelle création, « IN GINO VERITAS ». Sur scène, les artistes racontent, chantent, dansent, jouent de la musique... C'est vraiment familial, populaire et drôle ! Un cocktail explosif de rire et de cirque. À voir avec les enfants dès 5 ans.

« Les enfants pénètrent dans les coulisses de la création, passent par le music-hall, le cirque et le théâtre. On croise des hulla hops, des cerceaux, des voltigeurs fous, des figures aériennes, un technicien passant le balai, un acrobate incontrôlable... Le nouveau et l'ancien cirque se mêlent, entre rire et prouesses. »

Au cours de la semaine une séance « jeune public » gratuite est prévue pour toutes les écoles de La Ferté-Macé.

D Lien : <http://www.lafamillemoralles.com/>

■ Restaurant municipal

Le restaurant intercommunal de la CDC est une cuisine centrale qui emploie 8 agents dont une gestionnaire. Il produit et distribue chaque jour près de 500 repas destinés aux écoles publiques de La Ferté-Macé, de Neuilly-le-Vendin, à la Résidence du Val Vert et à la Maison de la Petite Enfance.

Chaque année le restaurant intercommunal produit environ 83 000 repas dont 46 000 pour les scolaires.

Pour les scolaires, le prix facturé aux familles varie de 3,30 € à 4,30 € selon le lieu de résidence (hors aides éventuelles).

Le coût de revient d'un repas est de 8,17 €. La CDC La Ferté/St-Michel supporte donc la différence.

Pour information, pour les scolaires, le coût de revient d'un repas se décompose comme suit :

- la part alimentaire : 1,85 €,
- la fabrication et la gestion : 2,54 €,
- la distribution et l'encadrement sur chaque pour 3,38 €,
- amortissement matériel : 0,09 €,
- fournitures et entretien : 0,14 €,
- maintenance matériel : 0,13 €,
- fluides (eau, gaz...) : 0,02 €,
- divers (contrôles hygiène, vêtements...) : 0,02 €.

Le restaurant intercommunal de la CDC La Ferté-St-Michel a fait le double choix : de la qualité, (la saisonnalité, la fraîcheur des produits...) et de l'éducatif au moment du repas. ■

éducation

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2016 est marquée par la création de deux écoles regroupant maternelle et élémentaire :

➤ d'une part le pôle scolaire Perrault-Souvrain réunissant l'école maternelle C. Perrault et l'école élémentaire P. Souvrain, sous la direction de Mme Claire Lautru.

➤ et d'autre part le pôle scolaire Prévert réunissant l'école maternelle et élémentaire J. Prévert sous la direction de M. Serge Babarit.

■ PTEAC (Projet Territorial Éducation Artistique et Culturelle)

La mise en place de notre PTEAC a été un outil déterminant pour enrichir le parcours artistique et culturel de nos élèves de la maternelle au collège. Sur le territoire, nous nous sommes appuyés sur l'offre culturelle de proximité (cinéma, médiathèque...) mais aussi Relais Culturel « 2Angles » à Flers, Maison de l'Image de Caen... et des personnes qualifiées (architecte, conteur, plasticiens...). Conjugué avec les enseignants, les projets d'établissements et nos animateurs, ce « Faire ensemble » a permis de créer cohérence éducative et nouveaux liens entre les acteurs. L'émulation, l'ouverture et les découvertes ont favorisé la création et l'approche de nouvelles techniques et connaissances.

Un festival de clôture de ce PTEAC, se déroulera les 19 et 20 mai 2017. ■



Départ à la retraite de M. Patrick Fourreau

La municipalité avait convié les enseignants de l'école élémentaire et les parents d'élèves à une cérémonie en l'honneur du départ à la retraite de Monsieur Patrick Fourreau, inspecteur de l'Éducation nationale. Madame Nicole Bernard lui succède. ■

■ Accueil des étudiants du MASTER « GREEN » Gouvernance des Risques Et de l'ENvironnement.

Le 13 novembre dernier, dans le cadre d'un voyage d'étude sur le terrain, nous avons accueilli des étudiants de 2^e année du MASTER GREEN de l'Université de Caen. Spécialité professionnelle du master de Sociologie proposé par l'Université de Caen, cette formation met l'accent sur les relations sociales et les dynamiques territoriales. Elle adopte une approche pluridisciplinaire et globale. Elle aborde les aspects réglementaires, les actions au niveau local-régional, dans leurs articulations avec le niveau national voire international. Les étudiants étaient accompagnés par Sylvie Le Calvez, journaliste et rédactrice en chef du magazine « Village ».

Après un accueil à la mairie qui a permis de présenter la collectivité dans son contexte, les élus ont fait visiter aux étudiants les principales réalisations : Médiathèque, Pôle de Santé, Salle des Arts Martiaux, Centre de télé-travail et les chantiers en cours (Foyer de Jeunes travailleurs...).

Les étudiants ont pu échanger avec les élus sur les enjeux, les projets et les réformes territoriales. Les

principales interrogations ont notamment porté sur les questions suivantes : « Comment notre collectivité répond-elle aux besoins des populations ? Comment anticipe-t-elle les transformations et mutations de notre territoire ? Au final une journée riche d'enseignements pour tous, étudiants et élus. À renouveler ! ■





Hôtel du Grand-Turc
(Mme et M. Meillon
au centre de la carte postale).

Gaston Meillon est né à Chartres en 1884, mais un lien le lie au canton fertois et à l'industrie textile. En effet, son grand-père paternel domicilié à Magny-le-Désert était tisserand. Il fait ses études au Petit-Séminaire de La Ferté-Macé et de 1905 à 1907 son service militaire dans la cavalerie. Puis, il travaille chez ses parents qui ont repris l'Hôtel Normandie, rue de la Teinture (au feu rouge) suite à leur expérience à l'Hôtel Terminus à Paris. Il se marie à Lignières-la Doucelle en 1911 et le couple Meillon aura deux enfants. La même année, il prend possession de l'hôtel-restaurant du Grand Turc. Il modernise, tout d'abord, l'hôtel dès 1911 et une importante extension est réalisée dans les années trente par l'entreprise Dematteo. Le couple Meillon en fait un établissement notoirement reconnu, réputation due aux compétences culinaires de madame Meillon et à la qualité de son accueil ainsi que l'encadrement du personnel. À souligner également la fidélité et le professionnalisme de son équipe. Il sera fréquenté par de nombreuses personnalités françaises et étrangères. À noter une cave renommée de plus de 33 000 bouteilles avec ses grands crus millésimés dans les années 1930.



Gaston Meillon au front de Champagne en 1916.

Lors de la Première Guerre mondiale, Gaston Meillon, mobilisé en août 1914, passe près de 4 ans au front, au 32^e dragon ; il est blessé à trois reprises en 1914. Pour sa brillante conduite et ses actes de bravoure, il reçoit quatre citations (trois à l'ordre de l'armée et une à l'ordre du régiment) ainsi que la Croix de guerre. À la fin du conflit, il est sous-lieutenant. En 1920, il est fait chevalier de la Légion d'honneur et dix ans plus tard, promu capitaine de réserve. À 55 ans, il décide de participer à la Seconde Guerre mondiale en 1939 et 1940 puis, il entre dans la Résistance. Il décède en 1973 et *Ouest-France* titre alors : « **Une grande figure ornaise vient de disparaître** ».

Gaston Meillon s'engagea en effet en politique et il occupa plusieurs fonctions électives localement et nationalement. À La Ferté-Macé, il est tout d'abord élu conseiller municipal en novembre 1919. Il sera membre de cette assemblée pendant près de 50 ans. Sous l'occupation, il est suspendu de ses fonctions en mars 1941 par un arrêté préfectoral, mais il est réintégré par les autorités de la Libération en octobre 1944. D'autre part, elles maintiennent le Docteur Poulain, Maire, jusqu'aux prochaines élections. Gaston Meillon lui succède et conservera son siège de premier magistrat de mai 1945 à mars 1971. À chaque élection du maire, il est élu très confortablement : en 1945, 15 voix sur 19 exprimées, en 1947, 1953, 1959, 22 voix sur 23. Lors de sa dernière élection, celle de 1965, bien qu'ayant la majorité absolue, au premier tour (12 voix sur 22) et au second (13 sur 22), il refuse d'être proclamé maire et au troisième, il recueille 18 voix sur 23. À noter que Le Rassemblement Pour la France (RPF), parti gaulliste, présente pour la première fois des listes dans les principales villes

de l'Orne lors de l'élection d'octobre 1947. À La Ferté-Macé, elle triomphe avec à sa tête Gaston Meillon. Âgé de 86 ans, il ne se présente pas lors de l'élection municipale de mars 1971 et quitte la scène publique. À une question du quotidien *Ouest-France* sur la raison de sa longévité d'homme public, il répond : « *J'ai fait de l'administration, non pas de la politique* » et concernant son bilan des dernières années : « *Un programme de 1 900 logements dont 600 réalisés, une tranche de 87 pavillons terminés [C.I.L.], l'industrie représentée par 13 entreprises dont six entreprises décentralisées [parmi celles-ci] : Manuplast implantée à Firminy en 1966, la création de 290 emplois nouveaux ces six dernières années, une zone industrielle de 22 hectares en cours d'aménagement...* ». Citons également la création et le développement des établissements publics d'enseignements (collège d'enseignement technique de jeunes filles, la « bataille » du lycée technique, CES...) pour lesquels, début 1973, le ministère lui décerne la médaille d'or de l'enseignement technique, l'extension de l'hôpital, le stade, la piscine...



Mme Coty, épouse du président de la République et monsieur Meillon en 1954.



Gaston Meillon et le Général de Gaulle, place du Midi, à La Ferté-Macé le 8 juillet 1960.

Il s'est aussi présenté aux élections cantonales et Conseiller général, il représente le canton de La Ferté-Macé, de septembre 1945 à mars 1970. En octobre 1945, le député-maire de l'Aigle, Ernest Voyer échoue d'une voix à l'élection à la présidence. Au 9^e tour, il se désiste pour

Gaston Meillon, son colistier aux élections législatives. Réélu au sixième tour en 1951, puis à l'issu de nombreux renouvellements triennaux, il préside le Conseil général de l'Orne pendant 22 ans. Pour ses initiatives et actions, le ministre de l'Intérieur, soulignant son dévouement pour le département, lui remet en 1963, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur en prononçant cette éloge : « *Votre vie est un bel exemple de la réussite privée et publique...* ».

Selon le témoignage de René Romagné, conseiller municipal et libraire-éditeur fertois engagé, Gaston Meillon est un républicain laïque. À la libération il adhère à l'Union démocratique et socialiste de la résistance qu'il quitte pour le Rassemblement du Peuple Français lors de sa fondation en 1947. Sous la IV^e République, lors des législatives de juin 1951, il reçoit l'investiture du RPF mais n'est pas élu. Il fut par contre sénateur à trois reprises. Lors d'une élection partielle en septembre 1951, il entre au second tour à la Haute Assemblée, mais il perd son siège en mai 1952. Il est à nouveau élu au second tour lors de l'élection partielle de décembre 1956. À cette occasion, un courrier que lui adresse Chaban-Delmas, ministre d'État, mentionne que tous les Gaullistes se réjouissent de son élection, spécialement ceux qui mili-

tent au sein des Républicains sociaux. Réélu en juin 1958 sous l'étiquette des Républicains sociaux puis sous celle de l'UNR, il est battu en avril 1959. Une visite historique : le général De Gaulle, sans doute en remerciement du soutien politique de Gaston Meillon, à l'occasion d'un voyage en Normandie, fait halte à La Ferté-Macé le 8 juillet 1960. Enfin, lors du référendum de 1961 lancé par le général De Gaulle, concernant l'autodétermination des populations algériennes, il s'engage pour le oui.

Au niveau professionnel, il est élu président de l'Union départementale du syndicat de l'industrie hôtelière qui regroupe les restaurateurs et hôteliers ornais. Parmi ses autres fonctions :

- membre du conseil d'administration dans les années vingt de la Société française de secours aux blessés militaires,
- président départemental de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés durant de nombreuses années,
- membre du Conseil départemental ornais de l'office des Anciens combattants et Victimes de guerre,
- membre pendant près de 50 ans de l'Association des anciens élèves du Petit-Séminaire de La Ferté-Macé dont il est nommé vice-président en 1953.

Michel Louvel ■



M. et Mme Meillon entourée de conseillers municipaux.

■ Association Les amis de Marcel Pierre

Augustin Laforêt, a été retenu pour restaurer et conserver le monument inachevé du sculpteur **Marcel Pierre**. La restauration se déroulera en trois phases, de décembre 2016 à mars 2017 (traitement biocide, nettoyage, râssemblage des éléments).

Une nouvelle équipe d'étudiants de l'IUT d'Alençon poursuivra le projet des circuits pédestre et automobile.

Marcel Pierre sera mis à l'honneur lors d'une exposition qui lui sera consacrée du 6 au 17 février 2017 au Centre Culturel Le Grand Turc. ■

Vacances de Noël

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Population – Citoyenneté – Urbanisme :
Fermeture le 24 décembre.

Maison de la Petite Enfance :
Fermeture du 26 au 30 décembre.

Centre Socioculturel Fertois :
Fermeture du 26 au 30 décembre.

Sports et Loisirs :
Fermeture le 23 décembre l'après-midi,
le 26 décembre et le 2 janvier.

Médiathèque :
Fermeture les samedis 24 et 31 décembre,
les après-midis.

Salle de remise en forme :
Fermeture le Samedi 17 décembre à 12 h 30.
Réouverture Lundi 2 janvier à 10 h.

Centre Équestre La Pèleras :
Fermeture les 24, 25, 31 décembre
et les 1^{er} et 2 janvier. ■

Recensement de la population 2017

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser :

Les agents recenseurs, recrutés par la Mairie, se présenteront à votre domicile pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site « Le-recensement-et-moi.fr ». Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Pour les personnes qui ne pourraient pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les 15 agents recenseurs recrutés par la Mairie, devront vous présenter leur carte d'habilitation avec leur photo.

Pour en savoir plus : www.laferte-stmichel.fr et cliquez sur le bouton « Tous savoir sur le recensement ». ■

INSCRIPTION sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017
(présidentielles et législatives),
il faut être inscrit sur les listes électorales.
Si ce n'est pas le cas, **vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire.**

DATES DES ÉLECTIONS

- **Présidentielles :**
1^{er} tour) 23 avril \| 2^e tour) 7 mai
- **Législatives :**
1^{er} tour) 11 juin \| 2^e tour) 18 juin. ■

Repas des seniors

LE MARDI 4 AVRIL 2017,
repas des seniors à partir de 72 ans.
Salle Guy Rossolini.

Monsieur Jacques Dalmont, Maire et Madame Claude Royer, Maire adjointe vous donnent rendez-vous pour partager un moment convivial autour d'un repas avec animation qui sera servi à partir de midi. ■

Pass Flers agglo

Le Pass Flers Agglo est un pass payant pour la partie loisirs, sans limite d'âge. Chaque membre de la famille peut en bénéficier. Coût : 10 €/an pour 70 € de réductions loisirs, sports et culture sans limite d'âge. Vous pouvez aussi bénéficier de ces réductions à La Ferté-Macé.

Une offre de loisirs étendue :

Le volet loisirs, payant, est destiné exclusivement aux habitants du territoire, sans limite d'âge. Il permet de bénéficier jusqu'à 70 € de réductions chez les partenaires loisirs, culture et sport.

Il est le prolongement de l'ex Kart'A+ qui s'adressait uniquement aux 5-25 ans (13 ans d'existence).
Coût de l'adhésion : 10 € par an (tarif unique) ou 5 € quand le jeune a déjà la carte too.

Il s'agit du tout premier service proposé à l'échelle de la future agglo. Le territoire pris en compte est celui du 1^{er} janvier 2017 (soit 42 communes et 54 000 habitants).



70 € de réductions loisirs pour les habitants de Flers Agglo :

- **Centre aquatique :** 5 réductions de 2,50 €
- **Cinéma :** 5 réductions de 2 €
- **Lecture :** 1 réduction de 7,50 €
- **Spectacle :** 3 réductions de 7 €
- **Bowling :** 2 réductions de 3 €
- **Parc de loisirs :** 2 réductions de 5 €
- **Musée :** 1 réduction de 3 € ■

En ville

Attention à la vitesse

Les policiers municipaux ont désormais la possibilité de verbaliser les excès de vitesse en ville grâce au radar préventif dont ils sont équipés.

Ce radar est mobile, léger et ergonomique, il peut donc être utilisé à n'importe quel moment et en tout point de la ville.

La police municipale pourra également réaliser des dépistages d'alcoolémie. ■

Durant la période hivernale, soyons solidaires

La solidarité est la première mesure à appliquer en cas de vagues de grand froid.

En effet, l'isolement des personnes âgées ou handicapées dont le manque d'autonomie ne leur permet pas un lien fréquent avec le monde extérieur représente un facteur aggravant en période de grand froid. On peut penser à aider les personnes dépendantes en prenant régulièrement de leurs nouvelles, et cela même en l'absence d'une demande de leur part. ■

GUIDE COMMUNAUTAIRE

Les personnes n'ayant pas reçu le guide communautaire n°2 – notamment les boîtes signalées « Stop Pub » – distribué début décembre, peuvent se le procurer en Mairie. ■

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A FAIT PEAU NEUVE www.lafertemace.fr

Inscrivez-vous à la newsletter sur le site ou en envoyant un mail à dec@lafertemace.fr

[Facebook.com/laFerteMace](https://www.facebook.com/laFerteMace) • [Twitter.com/LaFertemace61](https://twitter.com/LaFertemace61)



DON DU SANG

CALENDRIER 2017

24 JANV.	28 MARS	30 MAI	1 ^{er} AOÛT	26 SEPT.	28 NOV.
----------	---------	--------	----------------------	----------	---------

Les collectes de sang se dérouleront **de 15 h à 19 h** au Centre Socioculturel Fertois, rue Pasteur, **les mardis**

Bilan de la gestion de la population féline fertoise



Depuis début 2015, la commune a mis en place un programme de gestion de la population féline avec une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants pour enrayer leur prolifération. C'est la fondation

30 millions d'amis qui a financé les opérations chirurgicales, merci aux deux cabinets vétérinaires de notre ville qui ont accepté de prendre en charge ces animaux.

La municipalité a assuré les frais de maintenance soit 590 €, le travail sur le terrain de l'équipe des parcs et jardins. Ceci a permis à 116 chats d'être stérilisés et tatoués. Ils ont ainsi obtenu leur statut de chats libres, ce qui leur permet de continuer à vivre dans notre ville, et de continuer à y assurer leur rôle de régulateur de nuisible.

Puis, la pris en charge par des associations de défense animale locales de chatons et de certains adultes très sociables a permis à **72 chatons et 15 chats de trouver un foyer**.

Enfin des points de nourrissage ont été mis en place en ville. Ils sont gérés par l'association « Un espoir pour les sans voix » qui intervient également pour tous les problèmes concernant les animaux en souffrance.

Sa présidente Madame Bedouet Cornélia aide au placement des chiens et chats qui ne sont pas réclamés après leur passage à la fourrière. En tant qu'enquêtrice de la Fondation Brigitte Bardot, elle combat toute forme de maltraitance à l'encontre de tous les animaux. Si vous êtes témoin de ce genre d'acte n'hésitez pas à la contacter.

Elle a besoin de bénévoles, d'adhérents, de famille d'accueil et de dons d'argent et de nourriture.

Un espoir pour les sans voix : siège social : Hôtel de Ville – Place de la République.
Tél. : 06 34 66 57 02 ou 06 28 68 08 32
Point de collecte : salon de toilettage Câlineries 5, rue Amand Macé.

La campagne continue sur intervention ponctuelle, nous rappelons aux propriétaires de chat domestique que la loi n° 2011-525 art 28 du code rural les oblige à identifier leur animal.

Le bilan de cette gestion est positif, elle permet à tous ces chats qui se sont retrouvés dans la rue suite à l'inconscience de certains, de pouvoir y vivre dans meilleures conditions.

La suspension du Salon de l'habitat 2017

À partir du 1^{er} janvier 2017, la compétence « salon de l'habitat » sera transférée à la structure intercommunale « Flers Agglo » et exercée par la direction de l'attractivité du territoire.

Ainsi le salon est suspendu en 2017 pour une reprise de cette manifestation en 2018.

Nul doute que cette manifestation qui contribue favorablement à l'image de La Ferté-Macé et de son territoire saura retrouver sa place.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Fêtons les Anciens... et nous autres aussi !

Une personnalité respectée de notre contrée, aussi bien pour l'ampleur et la longévité de son expérience, la rigueur de ses propositions et de ses connaissances administratives et juridiques (bien que coûteuses), nous a rappelé au respect de nos Anciens, privés, cette année, du banquet annuel offert par la Municipalité.

Bien sûr nous devons honorer nos anciens, leur manifester respect et sollicitude, affection. Mais pourquoi faire appel, encore et toujours à l'administration, à l'état à la municipalité, à tous organismes impersonnels dont l'objet est de veiller par une stricte délégation à l'indispensable de la vie matérielle sociale et à rien d'autre ? C'est à nous, citoyens, individus de la communauté de constamment tisser, construire, veiller au bien-être de nos Anciens comme des autres citoyens, et pour tout dire à la solidité de la trame de notre vie sociale. Au moment où les techniciens sociaux fonctionnarisés, du haut de leurs préfectures, de leurs ministères et de leurs commissions décrètent, sans la moindre concertation réelle, les éclatements fantasmatiques de nos territoires (la notion de terroir est enterrée depuis bien longtemps), et rejettent notre communauté aux extrémités d'une soi-disant (agglo... flérienne) théorique, luttons activement contre la désertification réglementée, à la fragmentation calculée de nos existences.

Au 31 décembre 2016, fin de la CDC La Ferté/St-Michel, Préparer le futur.

L'année 2017 sera marquée par la mise en place de la nouvelle organisation territoriale au 1^{er} janvier prochain. Lors des premières discussions, les membres de l'opposition s'étaient vivement prononcés contre le choix de la majorité considérant qu'une alternative,

Plus jamais ça...

Le dernier « guide » de la ville nous redonne les jours de ramassage de nos ordures ménagères, rappelle les endroits où l'on peut trouver un container à verres... et pourtant ! Si chacun respectait le règlement, on aurait une ville exemplaire, accueillante, il suffit de gestes tellement simples...

On peut aussi essayer d'avoir moins d'ordures en faisant un compost de nos déchets verts, en achetant des produits avec le moins d'emballage possible, en consommant « local »... Le soin de notre ville, l'avenir de notre Planète :

C'est l'affaire de chacun, on est tous responsables.

centrée sur le bocage sud s'appuyant sur l'axe La Ferté/Bagnoles, pouvait être envisageable.

En dépit d'une mobilisation citoyenne effective et de nos mises en garde, le rapprochement avec l'Agglo de Flers a été validé. Cette décision s'impose à tous sans en connaître ni les tenants ni les aboutissants. Pour permettre à notre ville d'assurer son développement et surtout de rester « visible », nous accompagnerons donc ce nouveau projet.

Si la nouvelle organisation prévoit bien une mutualisation des services et des ressources dans l'agglomération, en revanche pour les perspectives budgétaires de la ville, l'avenir est beaucoup plus sombre. Il va falloir faire de sérieuses économies.

Nous attirons l'attention des Fertois sur le caractère inéluctable de la réduction des dépenses. Les moyens d'y parvenir sont en cours de construction.

Cette mise à la diète programmée ne doit pas se résumer par une augmentation brutale de la fiscalité, ni par une coupe aveugle des services aux habitants qui s'opèrent déjà par touches infinitésimales et invisibles mais qui, en final, ne seront pas indolores. Il conviendra de mettre en œuvre une véritable révision des objectifs ainsi qu'une évaluation des actions et des moyens pour les réaliser.

Ces analyses devront obligatoirement associer la population pour redéfinir les priorités pour notre ville. Les services municipaux et les élus devront aussi être impliqués dans la démarche de manière à ce que les efforts soient équitablement répartis.

Si à l'échelon local, nous n'attendons plus « grand-chose » du pouvoir en place, nous espérons que les prochaines élections au niveau national changeront la donne.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Idées de sorties

Jeudi 19

Cinéma « Salut et Fraternité » dans le cadre de ciné liberté. Renseignements CinéFerté, Tél. : 02 33 37 52 81.

Samedi 21

- **Cérémonie des vœux** à la population. À 11 h, en Mairie.
- **Conférence** : « les esclaves oubliés de l'Île Tromelin » par Michel Jarry. À 15 h à la Médiathèque.



Mardi 24

Saison culturelle « Ensemble ». Cirque par la Compagnie Jupon. Salle G. Rossolini. Tout public à partir de 6 ans. Renseignements Médiathèque.

Samedi 4

- **Sortie à l'Opéra Bastille « La Flûte enchantée »** de Mozart. Renseignements Centre Socioculturel Fertois.
- « **Le ninja et le ninjutsu : une tradition historique et culturelle du Japon** » par Guillaume Lemagnen. À 15 h 30 à la Médiathèque.

Du 6 au 17 février

Exposition consacrée au sculpteur Marcel Pierre, salle Jacques Rousseau. Le Grand Turc. Organisation Association des Amis de Marcel Pierre.

Jeudi 9

Saison culturelle : « Dans l'atelier » 1^{re} partie, spectacle de marionnettes par la Cie Tof Théâtre. « **Les 3 petits cochons** » 2^{re} partie, théâtre d'objets par la Cie Théâtre Magnetic. Renseignements Médiathèque.



Vendredi 10

Ciné Opéra « Coppelia ou la fille aux yeux d'email ». À 20 h, salle G. Philipe. Renseignements Ciné Ferté.

Samedi 11

Découverte ludique de la culture Ninja et japonaise : films, mangas, suivie d'un atelier de techniques ninja. À 15 h 30 à la Médiathèque.

Mercredi 1^{er}

À 14 h au cinéma. Dans le cadre de « Clap ou pas clap », **projection du film d'animation « Avril et le monde magique »** de Franck Ekinci et Christian Desmarests (1h45) suivi d'une animation proposée par Patrice Mabire, Aimateur Cinéma et audiovisuel (Twin Pixels) : expériences scientifiques au cinéma jeu interactif sur grand écran. En collaboration avec MaCaO 7^e Art.

Dimanche 19

- **Challenge interne au Centre Équestre de La Pélérès**.
- **Breakfast anglais au CFTA/MFR**, rue Pierre Neveu de 9 h 30 à 13 h organisé par le comité de jumelage La Ferté-Macé/Ludlow.

Vendredi 24

Départ de la 5^{re} étape du Tour de Normandie.



Vendredi 31

Ciné Opéra : « Manon Lescaut ». À 20 h salle G. Philipe. Renseignements Ciné Ferté.

Rappel Sortie proposée par Snejana Briard le 4 février pour se rendre à l'Opéra Bastille et assister à la présentation de la « Flûte Enchantée » de Mozart. Départ de Briouze à 14 h 45 et retour dans la nuit vers 3 h 15 : 80 € (car + spectacle).

Exposition, du 1^{er} au 14 mai, du travail effectué avec les élèves adultes de Franck Karren et Perrine Lemée salle Jacques Rousseau.

Représentation de la chorale Oléna et élèves des cours de piano le 14 mai.

Spectacle de danse des élèves de Marta Castellanos le 24 juin à la salle G. Rossolini.

retour en images



21 juin • Fête de la musique, chorale des élèves des Écoles P. Souvray et Ch. Perrault.



2 et 3 juillet • Surviv'Orne.



9 juillet • Tournoi de sand ball organisé par l'Amicale Fertoise Hand.



24 juillet • Tournoi de pétanque.



5 août • Marché du terroir.



20 août • Centre équestre La Peleras, randonnée.



2 septembre • Forum des associations.



17 septembre • Incendiaire Acte IV.



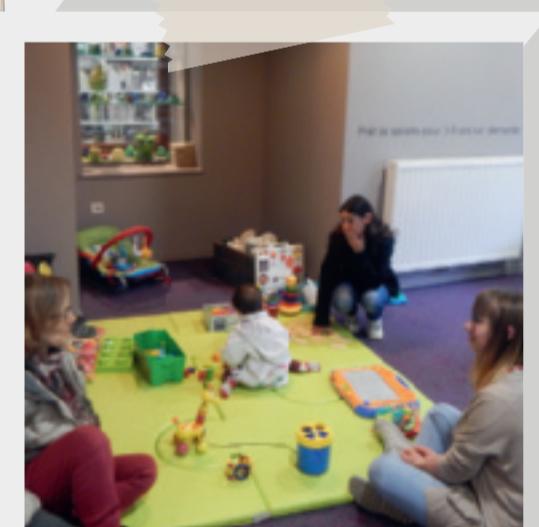
Du 4 au 29 octobre • Exposition de Françoise Pacé.



15 et 16 octobre • Carp'eau 61 enduro pêche. Remise d'un chèque de 500 € en faveur du Téléthon.



Du 8 au 19 novembre • Exposition Roger Bidault et Jacky Requena.



Du 21 au 26 novembre • Semaine de la parentalité.



Vœux 2017

La cérémonie des vœux à la population se déroulera le samedi 21 janvier 2017 à 11 h, en Mairie. ■